

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT GEORGES DE MONTAIGU DU 01/07/2020

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent représenté</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
BOUTIN Didier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BREMOND Guy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CHUPIN Anne-Cécile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
GILBERT Virginie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
HERVOUET Eric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PAVAGEAU Laëtitia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
PIVETEAU Hubert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROGER Richard	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Assistait également à la
réunion

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR INFORMATION

▪ **Demande de subvention au titre du Fonds Régional de Développement des Communes (FRDC) – travaux d'aménagement du centre bourg**

Afin de renforcer les fonctions de centralité de la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaignu autour des équipements publics composant son centre-bourg, la commune s'est fixée comme objectif de réaménager ces espaces publics (sécurisation et accessibilité) et de dynamiser de son centre bourg, en donnant notamment toute sa place au piéton.

Pour cela, une étude de faisabilité urbaine visant à la réhabilitation du centre-bourg de Saint-Georges-de-Montaignu a été réalisée en 2016 par SCE Aménagement et Environnement.

Les aménagements du premier secteur, regroupant les écoles et équipements sportifs, ont été réalisés en 2019 sous la maîtrise d'œuvre de l'atelier LEBRUN et du bureau d'études de la Communauté de Communes Terres de Montaigu – Rocheservière.

La réhabilitation du secteur de commerces et services, dans la continuité des aménagements de la première phase, est en cours, avec une étude paysagère visant à mettre en valeur le patrimoine bâti existant ainsi que les espaces publics extérieurs, réalisée par l'agence SCALE, et une étude concernant la voirie et les réseaux divers, réalisée par la Communauté de Communes Terres de Montaigu.

Ces travaux sont éligibles à une subvention de la Région dans le cadre du Fonds Régional de développement des Communes (FRDC).

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant H.T. prévisionnel		Recettes	Montant H.T. prévisionnel	Part des recettes
Travaux préparatoires, terrassements, recollements	95 371 €		CCUT	75 000 €	8,13 %
Travaux de voirie	724 055 €		FRDC	50 000 €	5,42 %
Travaux paysagers	103 110 €		Autofinancement	797 536 €	86,45 %
Total	922 536 €		Total	922 536 €	100 %

Les membres du Conseil Municipal de Montaigu-Vendée seront invités à approuver le plan de financement prévisionnel des travaux d'aménagement du centre-bourg de Saint-Georges-de-Montaigu et autoriser la sollicitation d'une subvention auprès de la Région au titre du Fonds Régional de Développement des Communes.

Le conseil communal prend note de ces informations

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR AVIS

▪ **Règlement intérieur – services de restauration scolaire de Montaigu-Vendée**

Les restaurants scolaires situés sur les communes déléguées de Saint-Georges de Montaigu et de Montaigu sont sous gestion communale.

Comme présenté le 16 juin dernier aux membres de la Commission Education-Familles et Cohésion Sociale, le règlement intérieur existant mérite quelques modifications sur les modalités:

- D'inscription et de paiement en direct pour le service de restauration scolaire de la commune déléguée de St Georges de Montaigu,
- De réactualisation du quotient familial,
- De non utilisation de jeux personnels dans les restaurants scolaires,
- D'acceptation du règlement intérieur par notification sur le dit document,

Il sera proposé au conseil municipal d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur des services de restauration scolaire situés sur les communes déléguées de Saint-Georges de

Montaigu et Montaigu ainsi que l'application du règlement intérieur à compter du 1^{er} septembre 2020.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

▪ Cession foncière - Chemin rue Durivum

Après enquête publique et par délibération du conseil municipal de Montaigu-Vendée en date 12 février 2020, la désaffectation, le déclassement du domaine public et le classement dans le domaine privé de la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu du chemin piéton situé rue du Durivum a été approuvé, en vue de le céder à un demandeur particulier.

Cette parcelle, non cadastrée, est constituée d'une surface d'environ 21 m².



L'avis des Domaines n°2020-85146V0747, sollicité dans le cadre de cette vente, a été reçu en date du 19 mars 2020.

Après échanges avec le demandeur, il a été convenu d'une cession de la parcelle, actuellement non cadastrée, d'une surface approximative de 21 m², au prix de 25 euros hors taxes le m², plus frais d'actes notariés. Le bornage de la parcelle sera réalisé par la collectivité préalablement à la cession.

Il sera proposé au conseil municipal d'approuver la cession ainsi que ses conditions, et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des documents affairant à ce dossier.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

DATES A RETENIR

Réunions et Conseils Municipaux Montaigu-Vendée	Date	Heure
Prochain Conseil Municipal Montaigu-Vendée	Vendredi 10 juillet 2020	18h00 Salle des Fêtes Montaigu
Prochain Conseil délégué de Saint Georges	Mardi 22 septembre 2020	19h30 Salle des Présidents